**APPEL À CANDIDATURE – Conseiller en Prévention**

L’ASBL Institut d’Enseignement Spécialisé de Tournai recrute un conseiller en prévention – niveau 2 (M/F) pour ses 5 écoles.

1. **Finalité de la fonction**

Dans le cadre de la politique de prévention pour assurer la sécurité et le bien-être du personnel, le Conseiller en prévention conseille les Directions, les Chefs des Travaux d’Atelier et/ou les personnes-ressource des écoles dans la mise en place d’une gestion dynamique des risques.

Il est l’interface entre la direction et les services extérieurs compétents dans le domaine de la sécurité. Il est au service de tous les acteurs de son école pour dépister et informer des risques et dangers présents dans l’établissement.

1. **Descriptif de la fonction**

A cette fin, la fonction consiste notamment à :

* Rendre des avis et des recommandations en matière de prévention
* S’assurer du suivi et de l’application des plans de prévention, des règles de sécurité au sein des services, de la conformité des locaux (y compris des ateliers) et de l’ergonomie
* Assurer la sécurité dans les ateliers
* Participer à l’élaboration des procédures d’urgence interne
* Etablir, tenir à jour et suivre l’implémentation du plan d’action annuel et du plan de prévention global
* Etablir la procédure applicable en matière d’accidents de travail et assurer le suivi
* Mettre en œuvre les analyses de risques, procéder aux analyses de postes, des facteurs d’environnement, de l’utilisation des équipements et moyens de travail
* Tenir à jour l’application des législations applicables
* Gérer les intervenants extérieurs effectuant des travaux sur les 9 sites
* Superviser et conseiller l’organisation de la sécurité des événements festifs ou autres
* Participer à la coordination, la collaboration et l’information en matière de bien-être des travailleurs en matière de sécurité et de santé
* Participer à la définition et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d’amélioration des conditions de travail
* Participer aux réunions concernant les matières de prévention et protection au travail (CE, CPPT…)
* Participer à la communication et aux actions de formation à la sécurité

1. **Conditions d’accès à la fonction**

* Etre détenteur du diplôme de l’enseignement secondaire supérieur, au minimum
* Etre détenteur du diplôme requis pour exercer la qualité de conseiller interne en prévention de niveau II et de la preuve du recyclage, s’il échet ; ou s’engager à suivre cette formation
* Etre titulaire du permis de conduire B et posséder un véhicule

1. **Aptitudes**
2. Informatiques/langagières

* Suite Microsoft office
* Maîtrise de la langue française (orale et écrite)

1. Organisationnelles

* Organisation dans le classement et l’archivage des dossiers
* Gestion des priorités et des échéances
* Faculté d’analyse et d’esprit de synthèse
* Rigueur, organisation, méthode

1. Relationnelles

* Communication avec les collègues et l’autorité
* Discrétion et confidentialité
* Souci de la concertation
* Aptitude au travail seul et en équipe
* Dynamisme, persévérance, fiabilité
* Flexibilité et polyvalence

1. **Compétences**

Le Conseiller en prévention doit faire preuve de (d’) :

* Rigueur et organisation
* Indépendance et discrétion
* Fiabilité
* Esprit d’initiative
* Autonomie, collaboration et adaptabilité
* Proactivité (capacité à agir dans les limites de ses prérogatives)
* Investissement dans sa fonction
* Résistance au stress, aux situations imprévues
* Esprit critique
* Déontologie
* Capacité de négociation

1. **Conditions de travail**

* Volume de la charge : à définir
* **Entrée en fonction envisagée : septembre 2024**

Toute demande d’information supplémentaire peut être adressée à Daniel Maurage, président du Pouvoir Organisateur.

**Les candidatures (CV, lettre de motivation, ….) doivent être adressées à M. Daniel Maurage ies.maurage@gmail.com pour le 31 mai 2024 au plus tard.**